



Déclaration liminaire CAPN A

CAPN DE TITULARISATION DES INSPECTEURS STAGIAIRES

Promotion 2019/2020

Monsieur le Président,

Depuis plus d'une année, le monde traverse une pandémie sans précédent. **En France, le gouvernement porte une lourde responsabilité sur la gestion calamiteuse de cette crise sanitaire, doublée d'une crise sociale.** Des milliers d'emplois ont déjà été supprimés et de lourdes menaces pèsent dans de nombreux secteurs. Nous nous devons de constater que la priorité de ce gouvernement reste encore et toujours de servir les actionnaires au détriment de la population.

Alors que sont annoncées de nouvelles suppressions d'emploi, y compris dans des entreprises ayant bénéficié du large soutien financier de l'État, le gouvernement fait le choix d'imposer une réforme de l'assurance-chômage amplifiant la propagation de la précarité et de la pauvreté de la population française. Les femmes, les jeunes, les étrangers occupant les emplois les plus précaires sont et seront aussi les premiers à subir les effets de la crise économique.

La solidarité et l'intérêt général n'ont pas droit de cité dans le monde de la finance, et c'est bien l'exploitation économique des personnes et de la planète qui nous a menés à cette situation de pandémie et d'explosion des inégalités, rendant la situation insoutenable. Ce constat est hélas planétaire.

Pourtant d'autres choix sont possibles, la levée des brevets sur les vaccins, des moyens pour l'hôpital public, des services publics de qualité et de proximité, l'arrêt des licenciements et le conditionnement des aides publiques à la sauvegarde de l'emploi et de l'environnement, la réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire et l'abandon définitif de toutes les réformes régressives, des retraites à l'assurance-chômage.

En période de pandémie les déclarations d'amour en direction des services publics et des agents se succèdent, y compris de la part de ceux qui les détruisent. Les opérations de communication hypocrites sont devenues insupportables ! La réalité ce sont les politiques d'austérité, le recul des missions, les suppressions d'emplois, les attaques contre le statut des fonctionnaires, ...

À ce titre, la loi transformation de la Fonction publique doit être abrogée et les recommandations de la mission CAP 2022 abandonnées.

La pandémie a mis en lumière les sous-effectifs catastrophiques au sein de la Fonction Publique. Si les établissements de santé ont fait la une à juste titre, c'est l'ensemble des agents de la Fonction Publique qui ont assuré la continuité des missions de service public. Elles sont indispensables pour la population, pour la société, crise sanitaire ou pas, et doivent rester dans la sphère publique afin d'assurer équité, probité et impartialité.

Pourtant, les ravages de la sinistre loi Dussopt continuent d'irradier la fonction publique. Le recours aux contractuels prospère, particulièrement à la DGFIP qui ne s'embarrasse pas de vérifier qu'il n'y a plus de demande de titulaire en attente pour recourir à ce type de recrutement. Les lignes directrices avancent également, enfonçant autant de coins dans les garanties statutaires des agents. Enfin, le dynamitage des instances de dialogue social continue, avec la création prochaine des comités sociaux d'administration. A l'issue du groupe de travail sur la « cartographie des CAP », nous avons appris qu'en 2023, les CAP locales disparaîtront et les CAP nationales seront constituées par catégories. On peut donc supposer que les actuelles CAP 2, 3 et 4 n'en feront plus qu'une, au mépris des spécificités de ces différents grades.

Pour la CGT, les CAP constituent à la fois une garantie pour les agents et un outil de dialogue social précieux. Elles doivent être rétablies et améliorées pour que la voix des agents puisse être portée dans un cadre collectif.

A la DGFIP, la casse des missions continue, avec entre autres le NRP et les relocalisations.

Concernant la campagne IR 2021, elle ne ressemble pas à celle de 2020 ! ... Et oui, nous ne sommes pas en Plan de Continuité de l'Activité.

Mais elle ne ressemble pas non plus à celle de 2019 ! ... Et oui, nous sommes en crise sanitaire.

Alors à celle de 2018 ? ... Ben non, aujourd'hui nous avons des téléphones portables, des ordinateurs portables, des tablettes, un numéro national, des télétravailleurs...

C'est la campagne 2.0 ?

Ben pas vraiment, car il y a encore des numéros locaux, des déclarations papier, des travailleurs en présentiel, des contribuables à l'accueil... et c'est tant mieux !

Cette période est le laboratoire idéal, au nom de la crise sanitaire, on peut passer au tout distanciel et au télétravail à la sauce DGFIP.

Pourquoi? Sans doute pour supprimer les centaines d'emplois dévolus à l'accueil.

Pour les contribuables, la fracture numérique est bien réelle et pas seulement pour les personnes âgées et les zones blanches.

Pour les agents, ce qui est clair, c'est que cette année, il n'y aura pas de renfort et que toutes les tâches devront être accomplies !

Comble de l'ironie, les Centre De Contact sont aidés par les SIP parce qu'ils sont trop occupés par le Fonds de solidarité (FDS), alors qu'ils devaient venir en soutien des SIP !

Autrefois point d'orgue de la DGFIP, la campagne est aujourd'hui le symbole de sa décrépitude.

La CGT, avec les principales organisations syndicales de la DGFIP, appelle à la grève la 10 mai :

- 👉 Pour des emplois à la hauteur de nos missions,
- 👉 Pour de meilleures rémunérations,
- 👉 Pour de véritables évolutions de carrière,
- 👉 Pour une mobilité choisie,
- 👉 Pour redonner du sens au travail,
- 👉 Pour des structures au service de l'intérêt général.

Nous profitons de cette CAPN de titularisation pour intervenir sur les questions de scolarité et nous souhaitons obtenir enfin des réponses.

Depuis maintenant fin octobre 2020, les IS et CS de la promotion 2020/21 suivent leur formation en tout distanciel.

A l'évidence, cette formation au vu de ce format « crise sanitaire » est moins « disante » que celle des années précédentes.

Les inspecteurs stagiaires qui terminent leur formation théorique, devraient donc suivre leur stage pratique probatoire à compter du 17 mai prochain.

L'expérience de l'an passé, mais aussi le déroulement actuel des stages des contrôleurs suscitent de l'inquiétude.

Pour ces derniers, plusieurs difficultés sont apparues :

Gestion des ASA pour les parents de jeunes enfants, outils informatiques mis à disposition tardivement, absence de fil conducteur pour les chefs de service,...

D'ailleurs, nous souhaitons profiter de cette réunion pour obtenir un certain nombre de réponses :

Après presque 3 semaines en stage, combien de contrôleurs ont bénéficié d'adaptation de leur poste et combien sont placés en télétravail ?

De même, combien de contrôleurs stagiaires n'ont pas validé leur formation théorique ?

Pour revenir aux inspecteurs, après lecture de la note de stage, rien sur les stagiaires vulnérables qui ont été placés en tout distanciel depuis la rentrée. Comment leur stage va-t-il se dérouler ?

D'ailleurs en parlant des stagiaires vulnérables, qu'advient-il de leur indemnité de scolarité ?

Les dysfonctionnements constatés l'an passé ne doivent pas se reproduire. En particulier, certains stagiaires se sont présentés dans leur direction d'affectation et ont été accueillis plus que fraîchement par le chef de service, il leur a signifié ne pas disposer de place pour les accueillir ou qu'ayant candidaté sur des postes au choix, on verra bien le 4 mai prochain.

La CGT, comme l'an passé, et pour les mêmes raisons est opposée au caractère probatoire de ce stage et à fortiori, à son maintien en situation pandémique.

La CGT souhaite dès à présent connaître la date du 3ème Conseil de Promotion de ces derniers, ou comme en 2020, l'ENFiP estime-t-elle qu'il n'aura pas lieu de se tenir, cette année encore ?

Pour la CGT ce 3ème conseil de promotion est l'occasion de faire un bilan de cette formation en tout distanciel. En particulier, les IS souhaitent avoir un retour sur le questionnaire de satisfaction qu'ils ont complété !

Passons aux lauréats de l'examen professionnel et promus par liste d'aptitude de B en A. Lors du dernier CTL ENFiP, il a été annoncé que l'ENFiP souhaitait privilégier le présentiel pour ce public. Où en est-on de la réflexion concernant leur accueil ?

Le temps filant à toute allure, leur arrivée est désormais prévue dans 7 semaines, doivent-ils dès à présent réserver un logement ? Et si oui, sur quel établissement seront-ils amenés à suivre leur formation ? Auront-ils accès à un mode de restauration collective ?

Certes il reste un peu de temps, mais doit-on attendre d'être au pied du mur pour réagir et décider d'une organisation ?

Et sous quelle forme se déroulera cette formation pour les agents dits vulnérables ?

Nous sommes dans l'attente d'une note, d'un guide concernant leur formation à venir. Le calendrier initial annoncé est-il maintenu, ou est-il envisagé une formation réduite à l'image de celle dispensée en 2020 ?

Pour la CGT il y a urgence, ces collègues doivent à minima s'organiser pour se rendre disponible et ainsi suivre leur formation en présentiel. Si **la CGT** a toujours été favorable à une formation de qualité en présentiel, elle considère que la priorité, c'est la santé des agents.

Si les annonces se veulent rassurantes, n'oublions pas que les variants se multiplient et continuent de circuler sans que rien ne semble stopper leur propagation.

Et pendant que nous sommes sur le sujet des EP-LA, qu'en est-il de la promotion de l'année passée, la formation continue redémarre-t-elle ? Des formations complémentaires sont-elles mises en place pour accompagner les collègues qui sont sur leur poste depuis le début de l'année et en grande difficulté dans l'exécution de leurs missions ?

Les collègues concernés ont besoin de réponses !

La CGT souhaite également profiter de cette CAP, il en reste tellement peu, pour évoquer la scolarité des agents C et des pactes. Concernant ces derniers, actuellement en formation en présentiel, vous nous aviez vendu la formation bi-modal comme une méthode pédagogique révolutionnaire ou tout au moins permettant d'accueillir ces derniers en présentiel dans de bonnes conditions.

Force est de constater que c'est un véritable échec. A la veille d'accueillir ces collègues, devant tant de dysfonctionnement, vous avez du, une fois de plus, « rétro-pédaler » !

Désormais chaque groupe de cinq agents mobilise un chargé d'enseignement. Ainsi les agents mais également les chargés d'enseignement sont désormais exposés au virus, alors que le gouvernement avait fermé les écoles, on croit rêver !

Résultat, des collègues désœuvrés, apeurés, qui ont le sentiment d'être transformés en rats de laboratoire.

Mais soyons rassurés, aujourd'hui l'ENFiP est dans les clous, les écoles sont ré ouvertes, cette mascarade peut donc continuer.

D'ailleurs, les agents C administratifs recrutés par voie de pacte suivront leur formation de six semaines à compter du 17 mai prochain. Qu'est-il prévu pour permettre aux organisations syndicales de les rencontrer ? Pourrons-nous nous adresser directement à eux en nous rendant dans les établissements ? Après tout la vie continue !

Qu'en est-il de la formation des agents C à venir ? Certes, ils débiteront leur formation en tout distanciel, mais un basculement est envisagé sur une formation hybride si la crise sanitaire le permet.

Comment les stagiaires et les établissements vont-ils pouvoir s'organiser si ce basculement intervient? Quel accompagnement est envisagé dans ce cas, tant pour les stagiaires qui devront s'organiser dans un délai extrêmement contraint que pour les équipes administratives et pédagogiques, qui vont devoir gérer l'accueil en hybride de près de 1450 lauréats ?

Pour la CGT, ces questions sont plus que légitimes, la gestion des stagiaires qui terminent leur cycle de formation sous l'ère CoViD interroge et laisse entrevoir une fois de plus un manque d'anticipation et une désinvolture totale à l'égard de l'ensemble des collègues.

Et que dire de la remise des portables ?

Pour la CGT, ce n'est pas acceptable, l'ENFiP doit tout mettre en œuvre pour protéger les collègues. Pourquoi leur demander de se déplacer sur le territoire avec les risques sanitaires que cela comporte pour un PC portable. Il serait bien plus simple de leur permettre de le récupérer dans un Centre des Finances Publiques de Proximité ou pourquoi pas dans une maison France Service, cela à l'air tellement convivial à voir les « spots publicitaires ».

Nous souhaitons revenir une fois de plus sur la prise en charge des frais de changement de résidence. Force est de constater que malgré de belles promesses que vous nous aviez faites, nous n'avons toujours pas eu de retour clair de votre part.

Une fois de plus l'adage qui dit que « les promesses n'engagent que ceux qui y croient » prend tout son sens.

La CGT Finances Publiques a déjà exprimé à l'occasion des quatre CAP précédentes sur le même sujet son opposition à l'instauration de stages probatoires à l'issue de la scolarité. La CGT considère que la totalité des stagiaires de cette promotion ayant satisfait aux épreuves théoriques aurait du être titularisée en bloc.

De même, **la CGT** réitère cette demande pour les stagiaires de la scolarité 2020-2021.

Enfin et pour conclure, **la CGT** exige l'appel des listes complémentaires dans leur intégralité afin de palier aux trop nombreuses vacances d'emplois.

